Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 029-212900674-20231219-233_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

233/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Christiane DUGAY, Éric LE SCANFF, Édouard TROLES, Chantal COLLÉOU, Hervé TILLY, Laurence LE ROY-TASSEL, Jean-Hervé GOARNISSON, Sonia FLOC'H, Cyrielle MOY, Annick LE GALL, Paul UGUEN, Rémy LE MEUR, Françoise NORMAND
Absent : Florent LE HERVÉ
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Objet : Budget commune – Investissement - Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser une décision modificative et précise que cette décision modificative ne concerne que la section d'investissement et fait suite :

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
2031	Frais d'études	-5 390.00 €			
2046	Attributions de compensation investis.	+5 390.00 €			
TOTAL		0.00 €	TOTAL		0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°1.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (Finistère)

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY